

Table des matières

PREFACE par Étienne LE ROY	3
INTRODUCTION.....	13
CHAPITRE PREMIER / LE REGARD DE L'ANTHROPOLOGUE DU DROIT.....	23
1. <i>La découverte de l'altérité. « Penser le Droit » de manière dialogale.....</i>	26
2. <i>De l'altérité à la complexité. Le multijuridisme et le « jeu des lois ».....</i>	32
2.1. Le multijuridisme	33
2.2. Le jeu des lois.....	34
3. <i>L'interculturalité : au-delà du « Droit » et des sciences sociales.....</i>	37
<i>En guise de conclusion ?</i>	39
CHAPITRE 2 / SUR LES TRACES D'AMADOU HAMPATE BA POUR UNE APPROCHE AFRICAINE DU DROIT	41
1. <i>Le procès de Tidjani Thiam. Justice imposée, justice négociée.....</i>	42
2. <i>Le phénomène juridique dans le jeu de réseaux hiérarchisés et complémentaires – La waaldé ou association d'âge.....</i>	49
3. <i>La « pyramide étatique », véritable horizon pour un vivre ensemble dans la complémentarité des différences ? Ce que nous enseigne l'école.....</i>	64
<i>Conclusion : À ce que la Justice ne devienne pas un « petit Dieu »</i>	71
CHAPITRE 3 / APPROCHES DE VISIONS AMERINDIENNE ET TIBETAINE DU DROIT. À LA DECOUVERTE DU CERCLE	74
1. <i>À la découverte du Cercle avec les Haudenosaunee ou Iroquois.....</i>	82
1.1. Premières approches du cercle de la Grande Paix	82
1.2. Contraste des modèles fondés sur le cercle et la pyramide, des cultures politiques mohawk et occidentale.....	90
2. <i>Le système juridique tibétain traditionnel : Entre cercle et pyramide ?.....</i>	95
2.1. Premières approches de la cosmologie tibétaine du Droit à travers le mandala.....	96
2.2. Quelques traits du système juridique tibétain « kaleidoscopique »... 99	
<i>Conclusion. Ouvrons la boucle : quelques pistes du Cercle pour des approches possibles de l'interculturalité et de la Paix.....</i>	106

CHAPITRE 4 / LES DROITS DE L'HOMME DANS LA RENCONTRE AVEC LE MONDE INDIEN.....	110
<i>Case un : Les positionnements métaphysiques</i>	113
<i>Case deux : Les acteurs et leurs statu(t)s</i>	119
<i>Case trois : Les ressources</i>	123
<i>Case quatre : Les conduites</i>	126
<i>Case cinq : Les logiques</i>	128
<i>Case six : Les échelles spatiales de contextualisation du jeu juridique</i>	130
<i>Case sept : Les échelles temporelles ou processus</i>	132
<i>Case huit : Les forums</i>	135
<i>Case neuf : Les ordonnancements sociaux</i>	137
<i>Case dix : Les enjeux</i>	138
<i>Case onze : Les règles du jeu</i>	140
CHAPITRE 5 / DES CONFINS AU CŒUR DU DROIT ENJEUX DES « PRATIQUES ALTERNATIVES DU DROIT »	147
1. <i>Le droit des juristes et le Droit des anthropologues. Fondements épistémologiques pour s'engager dans une approche « alternative » du Droit</i>	153
2. <i>Le Droit dans le grand jeu de la reproduction de nos sociétés. Pour une approche complexe et dynamique de « l'état de Droit »</i>	158
3. <i>Alternatives aux approches modernes du Droit – Le mythe émergent du pluralisme et de l'interculturalisme de la réalité</i>	167
CHAPITRE 6 / REPENSER LA MONDIALISATION : DROIT, GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DURABLE EN PERSPECTIVE INTERCULTURELLE	174
<i>La globalisation</i>	177
<i>Le développement durable</i>	182
<i>L'État entre gouvernement et gouvernance</i>	186
<i>Société civile, responsabilité et participation</i>	193
<i>De la nécessité de repenser le Droit de manière interculturelle pour une globalisation dans le dialogue des cultures</i>	202
CONCLUSION / REFONDER NOS DROITS DANS LE DIALOGUE DES CULTURES	
L'EMERGENCE DE NOUVELLES RESPONSABILITES	207
<i>Le rôle du théoricien/anthropologue du Droit face aux enjeux émergents</i>	211
<i>Enjeux pour une refondation du Droit</i>	214
<i>Refonder nos droits à l'aube du troisième millénaire Autour d'une notion revisitée de responsabilité ?</i>	220
BIBLIOGRAPHIE	228
TABLE DES MATIÈRES	253